

Image not found or type unknown



## Nationalité par filiation

Par **megherbi mekki**, le **04/06/2017** à **17:16**

en matière de nationalité

le lien de parenté avec une arrière grand mère a un effet sur la nationalité par filiation ? sachant que mon arrière grand mère est française de naissance car elle est né en 1887 en Algérie enregistré dans les registres dit européens qui se trouve au archives national d'outre mer et le service central d'état civil de Nantes me délivre toujours son acte de naissance sécurisé  
salutation